

Conseil d'Administration du BCMPE

Réunion du Mercredi 16 septembre 2020

COMPTE RENDU

Etaient présents : Gérard CANTOU, Hélène DELAPLACE, Christian DULUCQ, Evelyne GUILLON, Bertrand JOUBERT, Dominique MALAVAL, Michel MALGAT, Justine RABBE, Aline VENDROUX, Janine WYSS.

Etaient excusés : Éric BOUILLERET, Dominique MALAVAL, Françoise NEGRE, Jean-Pierre et Anne-Marie RABBE

Ouverture de la séance à 9 H 30

Après un petit mot de bienvenue, le Président passe à l'étude de l'ordre du jour

1. PRESENTATION SUCCINTE DE LA FREQUENTATION ET SIMULATIONS BUDGETAIRES

Bertrand nous présente l'état actuel des fréquentations. Aujourd'hui nous sommes à environs 35% de fréquentation par rapport à l'année dernière dans le même créneau de dates entre le 19 août et le 15 septembre. Il note cependant que 209 joueurs différents ont participé à un ou plusieurs tournois depuis le mois d'août et 62 personnes ont payé leur adhésion.

Par rapport aux autres clubs nous sommes deuxièmes derrière Andernos (qui est resté ouvert pendant la presque totalité des vacances)

Côté budget Bertrand nous présente deux simulations :

- L'évaluation basse basée sur 40% de fréquentation, nous conduirait à un déficit qui pourrait être entre 8000 € et 10000 € (A confirmer)
- L'évaluation haute, basée sur 60% de fréquentation nous conduirait à un déficit qui pourrait être entre 3000 € et 4000 € (A confirmer)

Cette simulation tient compte du poste « festival » qui a été maintenu pour cette manifestation ou pour le financement d'une autre action éventuelle de remplacement. A noter que le montant de nos réserves est toujours de 70000 euros

A ce niveau trois questions se posent afin de diminuer le déficit :

- Augmenter le prix des tickets : Les clubs de Gradignan et du Bouscat n'y ont pas encore réfléchi. Il est vrai qu'ils n'ont pas les mêmes charges que nous, même si Gradignan supporte des frais de personnel. Les Présidents de ces 2 clubs pensent cependant en parler à leur CA. Concernant Mérignac, et après avoir reçu les différents avis des participants à la réunion, il est décidé de ne pas augmenter les tickets cette année.
- Diminuer la part de charge payée au Comité par application des règles liées à notre convention. En effet, les charges que nous avons accepté de payer jusqu'à présent au titre de nos tournois du mercredi correspondait à la surface complète du grand salon,

alors que l'occupation était au grand maximum des 2/3 du grand salon. Cette année, la tenue des compétitions le mercredi sera encore plus importante que les années passées à cause de la densité des compétitions pour le rattrapage période COVID. Et nous pourrions donc demander de ramener notre contribution à 2/3 du grand salon, ou à 1/3 du Grand salon + 1 petit salon. Après débat, il est convenu, a priori, de jouer la solidarité pour ne pas pénaliser davantage les finances du Comité. (A confirmer)

- Attendre un an avant de prendre des décisions en prenant le temps de l'observation : Avant de prendre des décisions drastiques, il est convenu, compte tenu de la bonne gestion des années précédentes, d'attendre et de voir venir

2. FESTIVAL

Une décision doit être prise rapidement pour clôturer l'Agenda vis-à-vis du Comité et pour permettre à J.ARDITI de finaliser son agenda Compétition en profitant éventuellement de la date que nous libèrerons si nous ne maintenons pas notre festival.

La question est donc posée afin de savoir si l'on programme le Festival cette saison. Il faut savoir qu'il ne sera pas possible d'organiser cette manifestation le 1^{er} mai en 2021 pour cause de compétitions. A noter d'ailleurs que le Festival d'Arcachon se déroule encore autour du 1^{er} mai comme il devait l'être en 2020. En revanche la date du 24 mai 2021, lundi de Pentecôte, a été proposée. Après un bref échange, il est décidé d'annuler purement et simplement le Festival 2021, et peut être de le remplacer par une « opération particulière » (rallye, cadeaux, etc.) à définir ...

3. RENOUVELLEMENT DU CA

Cette année,

. Deux membres sont démissionnaires : Eric BOUILLERET et Anne-Marie SAUBUSSE

. Cinq membres sont à renouveler : Hélène DELAPLACE, Aline VENDROUX, Christian DULUCQ, Evelyne GUILLON, Anne-Marie RABBE

Conformément à la règle établie, Gérard fera appel à candidatures avec la lettre de convocation à l'AG

4. MAINTIEN DU TOURNOI DU MERCREDI

Enfin et grâce aux efforts consentis par J. ARDITTI, on peut considérer que le nombre de tables disponibles sera suffisant pour maintenir le Tournoi de régularité du Mercredi, même si cette situation conduit à limiter les accès certains mercredis.

Pour les jours concernés par les compétitions, J. ARDITTI nous informera des disponibilités 72 heures avant afin que cette information soit répercutée auprès des adhérents (à priori 4 mercredis où nous n'aurons que 9 tables dispos, 2 mercredis 11 tables, 1 mercredi 13 tables, 1 mercredi 15 tables, 11 mercredis 17 tables, 4 mercredis entre 19 et 28 tables, les autres mercredis complètement libres)

5. ORGANISATION DES TOURNOIS

- Réflexion sur la redistribution de toutes les tâches pour rationaliser le nombre de bénévoles réquisitionnés, et pour tenir compte des nouvelles modalités pour gérer nos inscriptions avec le fichier créé par Bertrand JOUBERT (l'objectif de ce fichier étant de limiter autant que possible les transferts de matières (tickets/étoiles/enveloppes) dans le contexte COVID
- Rotation des différents acteurs

Concernant l'accueil proprement dit, deux personnes sont nécessaires ; la première qui se charge de l'accueil proprement dit (renseignements et de la vente de tickets), la deuxième se charge du pointage des joueurs qui viennent confirmer leur inscription. Il sera nécessaire d'assurer le repérage des stands (Accueil/Vente en première ligne et Pointage en second) (Justine s'en charge).

Concernant le poste « informatique », il faut noter que les diagrammes seront imprimés en début de séance et que l'affichage des positions se fera uniquement sur les écrans de la grande salle

Quant à la feuille d'inscription, elle doit circuler de l'accueil vers l'informatique pour vérification des noms avec ceux saisis dans les bridgemates, puis être déposée dans la bannette de Bertrand

Justine, en tenant compte des projets d'absences des uns et des autres, a établi un tableau récapitulatif des présences à chaque poste, ce tableau est affiché dans le bureau (en cas d'une absence imprévue, la personne absente doit rechercher elle-même un remplaçant pour assurer la fonction, et en cas de difficulté, voir avec Justine.)

Il y a également lieu de revoir la répartition des clés d'accès à la MDB et aux bureaux.

6. FETE DU CLUB

. Anne-Marie et Jean-Pierre étant absents, la décision sera prise ultérieurement.

7. ORGANISATION PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 30 octobre

Gérard adressera la convocation ainsi que l'ordre du jour et le pouvoir

Janine se chargera de gérer les pouvoirs et les présences

Compte tenu de la situation sanitaire, il n'y aura pas de cocktail en fin de séance

8. TOURNOIS SPECIAUX

Aucune remarque particulière concernant les tournois spéciaux ; le simultané du vendredi se déroule tout à fait normalement.

9. DIVERS

Demande d'Antoine MESSINA concernant l'utilisation de sets de tables

Antoine MESSINA qui a été très durement touché par la COVID, est revenu jouer à Mérignac et, en s'appuyant sur une préconisation de la Fédération, souhaiterait que chaque joueur puisse disposer d'un set de table mis à disposition par le club. Il s'est même renseigné sur le coût éventuel. Après un tour de table, nous renonçons à cette disposition, non pour des considérations financières mais organisationnelles. En effet, les joueurs laisseraient leur set en fin de tournoi comme certains le font déjà avec leurs papiers et autres, ce qui alourdirait les tâches de rangements de la salle en fin de tournoi par les animateurs. En revanche, si certains veulent amener leur set, comme certains amènent leur bidding, ils pourront le faire. Il leur sera demandé simplement de gérer le déchet eux-mêmes en fin de tournoi..

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 H 45

ENCAISSEMENTS

saïson en cours	effectif	tickets	etoiles carton	etoiles virtuelle	licence	dispense	J. payant théorique	J. payant réels	J.	Année dernière	effectifs	Rapport /2020
mer 19 août 20	44	36	2	2		5	39	39		mer 21 août 19	70	63%
ven 21 août 20	22	17	0	0	0	5	17	17		ven 23 août 19	72	31%
lun 24 août 20	30	21	0	6		6	24	24		lun 26 août 19	74	41%
mar 25 août 20	24	20	0	0	0	4	20	20		mar 27 août 19	76	32%
mer 26 août 20	34	30		2		3	31	31		mer 28 août 19	78	44%
ven 28 août 20	42	35	2	4		3	39	39		ven 30 août 19	80	53%
lun 31 août 20	28	23				5	23	23		lun 2 sept 19	166	17%
mar 1 sept 20	36	32				4	32	32		mar 3 sept 19	86	42%
mer 2 sept 20	40	37				3	37	37		mer 4 sept 19	178	22%
ven 4 sept 20	38	32	4			2	36	36		ven 6 sept 19	92	41%
lun 7 sept 20	44	35	4	2		4	40	40		lun 9 sept 19	194	23%
mar 8 sept 20	36	33	2	0		5	35	31		mar 10 sept 19	98	37%
mer 9 sept 20	32	31				1	31	31		mer 11 sept 19	202	16%
ven 11 sept 20	44	38	2	4		3	41	41		ven 13 sept 19	104	42%
lun 14 sept 20	40	32	2	6		4	36	36		lun 16 sept 19	214	19%
mar 15 sept 20	46	41	2			4	42	42		mar 17 sept 19	110	42%
Nombre de joueurs différents ayant participé aux tournois :									204			
Nombre de membres									56			
									338			
									326			
									160			
									318			
									148			
									290			
									142			
									140			
									274			
									134			
									262			
									128			
									250			
									122			
									238			
									116			
									226			
									110			
									42%			
									19%			
									42%			
									19%			
									42%			
									16%			
									37%			
									23%			
									41%			
									22%			
									42%			
									17%			
									53%			
									44%			
									32%			
									41%			
									31%			
									63%			

moyenne 35%

RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS

Nom	Prénom	'juin 2016	'juin 2017	'juin 2018	'juin 2019	'Oct 2020
BOUILLERET	ERIC	candidat	X	X	R	Démission
CANTOU	Gérard	candidat	X	X	R	x
DELAPLACE	HELENE	X	R	X	X	R
DULUCQ	CHRISTIAN	X	R	X	X	R
GUILLON	EVELYNE	X	R	X	X	R
JOUBERT	BERTRAND	R	X	X	R	x
MALAVAL	DOMINIQUE	X	X	R	x	x
MALGAT	MICHEL	X	X	R	x	x
NEGRE	FRANCOISE	R	X	X	R	x
RABBE	ANNE MARIE	X	R	X	X	R
RABBE	JEAN PIERRE	R	X	X	R	x
RABBE	JUSTINE			candidat	X	X
SAUBUSSE	ANNE MARIE	X	R	X	X	Démission
SUKIENIK	ANNIE	R	X	Démission		
VENDROUX	Aline	cooptée	X	X	X	R
WYSS	JANINE	R	X	X	R	x
		15	15	15	15	13

X = en place, R = à
renouveler

Article 7 - Conseil d'Administration. L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 15 membres élus pour trois ans par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers chaque année.